**Règlement Bois de l’UE – Formation des formateurs**

**Activité 7 - Préparation de la visite d’usine**

Cette visite d’usine a pour objet de consolider certaines connaissances que les participants ont acquises pendant la formation, notamment en ce qui concerne la chaîne de contrôle et la collecte des informations nécessaires à l’utilisation d’un système de diligence raisonnée. Elle donnera aux participants l’occasion de voir comment fonctionne une chaîne de contrôle en pratique.

Préparation :

Chaîne de contrôle

Il sera demandé aux participants de préparer une check-list permettant d’examiner différents éléments de la chaîne de contrôle, en utilisant la présentation Powerpoint et l’exercice de la formation. Les participants devront tenir compte des questions suivantes pour préparer la check-list :

* Où se situent les points/processus cruciaux au niveau desquels du bois illégal peut entrer dans la chaîne d’approvisionnement ? Existe-t-il déjà des procédures permettant d’éviter ce problème ?

Documentation : RB UE

Il sera également demandé aux participants de préparer une check-list dans laquelle ils devront enregistrer les documents collectés par l’entreprise relativement au RB UE. Les participants devront tenir compte des questions suivantes :

* À quels documents peut-on faire référence pour établir la preuve du respect du RB UE ? Les documents existants sont-ils suffisants ?
* Quels documents la scierie/les fabricants de produits dérivés du bois collectent-ils actuellement ? Sont-ils suffisants pour répondre aux exigences du RB UE ? Si tel n’est pas le cas, lesquels sont absents ?